

# Lettre à nos frères prêtres

N° 3 - Septembre 1999

Lettre trimestrielle de liaison  
de la Fraternité Saint Pie X avec le clergé de France

1969 - 1999  
Spécial liturgie

## L'ESPERANCE EST DANS LA CROIX DU CHRIST

*L'espérance est dans la Croix du Christ.* Telle est la magnifique apostrophe que l'Eglise souhaite faire entendre à toute l'Europe lors du prochain synode (Instrumentum laboris, § 37). Proclamation d'autant plus nécessaire que le premier chapitre de ce document préparatoire est d'un ton grave : signe sans équivoque pour un langage ecclésiastique où l'optimisme est de rigueur, le « discernement des signes des temps » n'accorde que deux petits numéros à l'analyse des motifs d'espérance, tandis que douze paragraphes seront nécessaires pour recenser les déceptions, risques, préoccupations et questions particulières auxquelles l'Eglise est aujourd'hui confrontée.

Face à une situation somme toute peu reluisante, il faut donc reprendre cette splendide devise : *O crux ave, spes unica*, l'espérance est dans la Croix du Christ. Aujourd'hui plus que jamais, il nous faut redonner cette prédication à un monde qui ne veut plus regarder la Croix. On a délaissé la Croix parce que, si elle nous parle jusqu'à l'évidence de l'amour de Dieu pour nous, elle nous rappelle également que nous devons nous sacrifier nous-mêmes, que nous devons à notre tour mourir au péché pour avoir la Vie. Et cela, les hommes qui recherchent leur plaisir, leurs satisfactions, ne veulent le voir ni l'entendre. C'est pourtant là que réside toute l'espérance de félicité, tant pour soi-même que pour nos sociétés : mourir au péché et vivre à Dieu.

Pour annoncer en vérité cette Croix au monde, il est essentiel d'enraciner la foi chrétienne sur ce mystère fondamental ; c'est lui qui est la raison de l'Incarnation, la réalisation de la Rédemption, lui qui glorifie Dieu infiniment et ouvre les portes du Ciel à l'humanité pécheresse. Ce recentrage de la foi est d'autant plus important que tous, nous sommes tentés de délaissé la Croix du Christ. Certes, il faut garder à l'Eglise la place qui lui revient dans un monde toujours plus sécularisé, bien sûr il faut répandre partout le nom du Christ ; mais bien vite, nous adoptons un regard trop humain : nous pensons au compromis, à la diplomatie, à un œcuménisme de mauvais aloi, là où il faudrait d'abord penser à la Croix du Christ.

A raison, le paragraphe 47 du document préparatoire au synode insiste sur le rôle central de la paroisse. C'est en effet de ce lieu que doit rayonner la Croix. Car la paroisse n'est autre chose qu'un ensemble de familles vivant à l'ombre de la Croix, de l'église paroissiale construite en forme de croix, surmontée de la croix, abritant l'autel du Calvaire renouvelé quotidiennement. C'est donc d'abord en ce lieu, qu'à l'instigation des évêques, la Croix doit retrouver toute sa place. Car, il faut le dire, là aussi la Croix s'est parfois estompée. Elle s'est effacée des ornements, les signes de croix liturgiques sont devenus rares, et trop souvent le crucifix ne préside plus l'action liturgique de la Messe. Se faisant l'écho de centaines de milliers de catholiques, un Julien Green allait jusqu'à dire que « cette Croix dans la nouvelle messe n'était plus qu'un fantôme.

### Sommaire

**p. 2 : Ex ore infantium, ou les richesses oubliées du rite tridentin**, par l'abbé P. de La Rocque

**p. 4 : Une conférence du Cardinal Stickler**

**p. 5 : La réforme liturgique et l'art sacré**, témoignage d'un prêtre diocésain

**p. 7 : Courrier des lecteurs**

Nous étions au Cénacle, le soir du Jeudi-saint, alors que nous étions à la fois à la Cène et au Calvaire dans la messe abandonnée de Pie V » (*Ce qu'il faut d'amour à l'homme*, p. 150).

C'est en effet sous ce regard de foi que la question liturgique prend toute sa dimension. Pour se faire par avance l'écho de cette prédication épiscopale, nous voudrions à travers cette lettre exprimer le pourquoi de notre attachement à la liturgie traditionnelle, qui n'est autre que notre attachement à la Croix du Christ. Ce faisant, nous satisferons également aux nombreuses demandes qui nous sont parvenues pendant l'été, tant par écrit que par oral, lesquelles réclamaient qu'en ce trentième anniversaire de la réforme du Missel romain, nous rendions raison de nos positions liturgiques.

En ce 14 septembre, fête de l'Exaltation de la Sainte Croix,

Pierre Marie Laurençon, né en 1952, a été ordonné prêtre à Ecône en 1978. Après avoir dirigé pendant 18 ans un établissement scolaire, il a été nommé en 1996 Supérieur du District de France pour Fraternité Saint Pie X.

**Abbé Pierre Marie Laurençon,**  
Supérieur pour la France  
de la Fraternité Saint Pie X.

## EX ORE INFANTIUM

### Ou les richesses oubliées du rite dit 'tridentin'

*Sans même que nous abordions encore la question, nombreux sont les prêtres à nous avoir affirmé leur soutien en matière liturgique. D'autres au contraire nous ont manifesté leur incompréhension en ce domaine, face à un combat pour eux sans enjeu. Aux uns comme aux autres, nous voudrions montrer « dans la charité fraternelle », les raisons de notre attachement au rite tridentin.*

*De la bouche des enfants, vous avez tiré une louange parfaite (Ps. VIII, 3). La louange parfaite du Saint Sacrement, c'est effectivement de la bouche d'un enfant que je l'ai entendue, d'une petite âme assoiffée de vous, Seigneur, qui pour la première fois allait vous recevoir. Dans la candeur de sa foi, elle m'interrogeait d'un mot sur le mystère de ce divin sacrement : « Comment, me disait-elle, Dieu peut-il donner Dieu à Dieu ? » Réclamant les secours de ma science impuissante, elle ignorait la valeur de sa foi resplendissante : en ces moments, ce n'est plus moi qui l'enseignais, mais elle qui m'éclairait. Comment en effet mieux résumer le mystère fondamental de la Messe que par ces mots : la Messe, c'est Dieu qui donne Dieu à Dieu.*

\*

Le prêtre à l'autel n'est autre chose que Dieu. Il agit, nous dit la théologie, *in persona Christi*, en lieu et place du Christ. C'est le Christ qui agit en lui. Aussi sa pauvreté disparaît-elle sous la splendeur des ornements, le visage humain s'efface, comme se cachant aux regards : seul le Christ, Dieu, va agir à travers lui. *Sacerdos vice Christi fungitur*, disait déjà saint Cyprien (†258). Grandeur incroyable du prêtre à l'autel ; son caractère sacerdotal est la participation la plus profonde qui soit à la grâce de l'union hypostatique du Christ, Homme-Dieu. C'est, entre autres, par le rite de la communion que la liturgie traditionnelle se plaît à marquer

#### QUELQUES TEMOIGNAGES

##### REÇUS

« ...Quand je veux vraiment prier, je m'enferme seul et je célèbre la messe selon le rite tridentin ... »

« ...Défendez la vraie foi, la sainte liturgie, mais que le combat se déroule en toute charité, sans exclusives, ni anathèmes : il y a des âmes de bonne volonté dans les deux camps ... »

« Entré au Séminaire à 22 ans \*, je suis prêtre depuis 14 ans. Dès mon ordination, j'avais dit à mon évêque que je souhaitais être proche des milieux traditionalistes et ce désir n'a fait qu'augmenter »

\* : pour assurer l'anonymat, nous avons modifié légèrement l'âge de ce prêtre.

cette place toute particulière du prêtre ; en communiant séparément des fidèles, en consommant seul le Précieux Sang, il exprime précisément l'identité du Prêtre et de la Victime. Sa communion, avant d'être considérée sous l'angle de la nutrition spirituelle – il y est alors semblable aux autres fidèles –, tend à manifester l'identité du Prêtre et de la Victime. A la messe, le prêtre communie plus *vice Christi* qu'en tant qu'homme.

Le prêtre, le Dieu d'un instant, va donc offrir Dieu. Toute la liturgie vient adorer ce Dieu de la Patène : les multiples prosternations du prêtre à l'autel, cette position à genoux dans laquelle les fidèles communient à l'Hostie, tout cela nous manifeste que c'est bien Dieu que le prêtre offre. *Hanc immaculatam hostiam*, nous dit la prière vieille de mille ans : un Dieu devenue hostie, c'est-à-dire victime, *pro innumerabilibus peccatis* ; un Dieu qui, en raison de l'amour infini dont il nous a aimés, se livre pour le salut de tous ceux qui librement se sont unis au Christ, *pro omnibus fidelibus christianis vivis atque defunctis*. Tel est ce que le prêtre offre à l'autel : le Christ crucifié, rendu présent en son sacrifice par la consécration des espèces ; sacrifice substantiellement identique au Sacrifice du Calvaire, disait Paul VI (profession de foi du 30 VI 68).

Or, à l'heure ultime du Calvaire, c'est à son Père que le Christ offrit son sacrifice (Lc., XXIII,46) ; c'est donc à Dieu le Père que va être offert la victime de l'autel : *Suscipe sancte Pater*, tels sont les premiers mots de l'Offertoire multiséculaire. Par cette oblation non sanglante, la liturgie d'ici-bas se manifeste comme une participation de la louange éternelle. L'éternelle béatitude de Dieu n'est autre chose que cette oblation éternelle du Fils à Celui qui de toute éternité l'engendre, le Père, et de cette donation mutuelle procède ce lien d'amour qu'est l'Esprit Saint. Tel est ce qui se réalise à l'autel. Le prêtre va donner le Verbe éternel au Père, il va L'offrir comme Lui-même s'offre dans l'éternité céleste, tout à la fois unique Grand prêtre et Agneau immolé. Ainsi, la Messe nous replace au ciel, nous fait rentrer dans la divinité du Christ : *da nobis, per hujus aquae et vini mysterium, ejus divinitatis esse consortes...* Comme de manière nécessaire, le rite de l'Offertoire va donc s'achever dans le mystère Trinitaire : *Suscipe sancta Trinitas, hanc oblationem*.

Telle est la merveille qu'il nous est donné d'actualiser quotidiennement : de par la puissance de ce Dieu fait homme, un homme – le prêtre – va devenir Dieu pour quelques instants, afin d'offrir au Dieu de l'éternité une hostie, elle-même devenue Dieu.

\*

Et pourtant, disant cela, je n'ai pas chanté la moitié du mystère. Par un insondable décret, vous avez décidé, ô Dieu, que de telles richesses ne pouvaient demeurer sur un autel de pierre, mais devaient trouver leur vraie place dans un cœur de chair. Et vous m'ordonnez de communier, pour qu'en moi soit retracé cet immense mystère.

Parce qu'en moi, il y a en moi une victime divine. Tout mon passé me le crie, quelque chose en moi est divin. De par la grâce baptismale qui habite l'âme de ses fidèles, Dieu est là, agissant secrètement en chacun de nous, revivant en nous ce qu'il a voulu vivre sur cette terre d'ici-bas. Vous êtes là en nous, et par votre présence, que de tempêtes apaisées, que de paralysies dépassées, et peut-être même que de morts ressuscités par le sang de votre confessionnal ! Vous êtes là, rayonnant par moments votre Lumière comme au jour du Thabor. Oui, il y a en moi quelque chose de divin, quelque chose qui n'est pas moi, qui est Vous, Seigneur, et qui doit vous être rendu.

## PRIERES DE L'OFFERTOIRE

*Offrande de l'hostie* : « Recevez, ô Père Saint, Dieu éternel et tout-puissant, cette Hostie immaculée que je vous offre, moi votre indigne serviteur, à vous qui êtes mon Dieu vivant et véritable, pour mes péchés, mes offenses et mes négligences sans nombre, pour tous ceux qui sont ici présents et pour tous les fidèles chrétiens vivants et morts, afin qu'elle serve à mon salut et au leur pour la vie éternelle. Ainsi soit-il.

*Préparation du calice* : « O Dieu, qui avez créé la nature humaine d'une manière admirable, et l'avez restauré d'une manière plus admirable encore, accordez-nous, par le mystère de cette eau et de ce vin, d'avoir part à la divinité de Celui qui a daigné s'unir à notre humanité, Jésus-Christ, votre Fils, Notre Seigneur, qui, étant Dieu, vit et règne avec vous en l'unité du Saint Esprit, dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

*Offrande du calice* : « Nous vous offrons, Seigneur, le calice du salut, en suppliant votre bonté de le faire monter comme un parfum suave en présence de votre divine Majesté pour notre salut et celui du monde entier. Ainsi soit-il.

« Dans un esprit d'humilité et le cœur contrit, puissions-nous, Seigneur, être accueillis par vous, et notre sacrifice s'accomplir aujourd'hui en votre présence de manière à vous plaire, ô Seigneur, notre Dieu.

« Venez, Sanctificateur tout-puissant, Dieu éternel, et bénissez ce sacrifice préparé à la gloire de votre saint Nom.

*Prières de l'encensement, puis du Lavabo*

*Oblation finale* : « Recevez, Trinité sainte, cette offrande que nous vous présentons en mémoire de la passion, de la résurrection et de l'ascension de N.S.J.C., et en l'honneur de la bienheureuse Marie, toujours Vierge, du bienheureux Jean-Baptiste et des saints Apôtres Pierre et Paul, de ceux dont les reliques sont ici et de tous les Saints ; afin qu'elle les honore et serve à notre salut, et que ceux dont nous honorons la mémoire sur la terre daignent intercéder pour nous dans le ciel. Par le même Jésus Christ Notre Seigneur. Ainsi soit-il.

*Le prêtre* : « Priez, mes frères, afin que mon sacrifice qui est aussi le vôtre soit agréable à Dieu le Père tout-puissant.

*Les fidèles* : « Que le Seigneur reçoive ce sacrifice par vos mains, pour l'honneur et la gloire de son Nom, pour notre utilité et celle de toute sa sainte Eglise.

Cette hostie divine présente en soi de par la grâce baptismale, il nous est donné à tous, en raison du caractère conféré par ce même sacrement, de l'offrir au Père en union avec le Christ grand prêtre. Tel est le sacerdoce commun à tous les baptisés, qu'ils soient prêtres ou laïcs. Selon les mots de Saint Augustin, « toute la cité rachetée, je veux dire la communion et la société des saints, est offerte à Dieu comme un sacrifice universel, par le grand prêtre, qui s'est offert lui-même pour nous dans sa passion. Aussi l'Apôtre nous exhorte-t-il à offrir nos propres corps, en sacrifice vivant, saint et agréable à Dieu, ce qui est notre culte spirituel (...) Voilà ce que l'Eglise accomplit dans le sacrement de l'autel, bien connu des fidèles : dans ce qui est offert, l'Eglise s'offre elle-même » (St Augustin, de civ. Dei, lib. X, cap. 6). Cette offrande de soi en union à l'oblation du Christ, la liturgie nous invite à l'actualiser au cours de chaque Messe, en nous faisant prononcer les paroles par lesquelles les enfants de la fournaise (Dan. III, 39 et 40) s'offrirent à Dieu : *In spiritu humilitatis et in animo contrito suscipiamur ad te Domine, et sic fiat sacrificium nostrum in conspectu tuo hodie ut placeat tibi Domine Deus.*

Et c'est ainsi que, par cette offrande de nous-mêmes entée dans le Christ crucifié, il nous est donné de pénétrer le mystère Trinitaire, de réaliser notre Salut. C'est en traçant par trois fois le signe de croix sur le Calice avec l'Hostie que le prêtre prononcera les merveilleuses paroles du Per ipsum : *per ipsum et cum ipso et in ipso est tibi Deo Patri in unitate spiritus sancti omnis honor et gloria per omnia saecula saeculorum.* A cet instant, le prêtre est pleinement prêtre : inchristé, il devient hostie de louange à la gloire divine, portant à Dieu la prière de la Cité rachetée en cette divine Victime qu'il élève. Qui dira la Joie divine découlant de cette union d'Amour ?

\*

Tel est le trésor de foi que de fait l'Eglise a abandonné lors de la dernière réforme liturgique. Car en comparaison de cette prière forgée par des siècles de sainteté, qu'elle est pauvre, la liturgie eucharistique de

---

## ... Une conférence du Cardinal Stickler ...

---

En mai 1995, à l'occasion du congrès *Christi fideles*, le Cardinal Stickler donna une conférence sur le thème : « Les bienfaits de la messe tridentine ». Nous publions ici quelques extraits de ses propos, dont l'intégralité a été publiée dans la revue américaine *The Latin Mass*, été 95.

« D'après la Constitution de Vatican II sur la liturgie, il est clair que la volonté du Concile et la volonté de la commission liturgique ne coïncident pas souvent, et s'opposent même d'une façon évidente. La messe de Paul VI met plutôt en lumière l'aspect général de la messe, à savoir la Communion ; ce qui a pour résultat de transformer le Sacrifice en ce qu'il est permis d'appeler un repas. La place importante accordée aux lectures et à la prédication dans la nouvelle messe, la possibilité même laissée au prêtre d'ajouter des explications et propos personnels, est une réflexion de plus sur ce qu'il est légitime d'appeler une adaptation à l'idée protestante du culte (...) La permission a été donnée de dire d'autres Canons. Le second Canon –

qui ne mentionne pas le caractère sacrificiel de la messe – a sans doute le mérite d'être le plus court, mais il a, de fait, supplanté partout l'ancien Canon romain. C'est ainsi que nous avons perdu le sens théologique profond donné par le Concile de Trente (...) Pour résumer nos propos, nous pouvons dire que les bienfaits théologiques de la messe tridentine correspondent aux déficiences théologiques de la messe issue de Vatican II »

Et le Cardinal de passer aux travaux pratiques : « Le Pape Jean-Paul II a posé deux questions, en 1986, à une commission de neuf cardinaux. Première question : 'Le Pape Paul VI ou toute autre autorité compétente ont-ils légalement interdit à ce jour la

plus large célébration de la Messe tridentine ?'. Réponse : 'Non'. La réponse donnée par huit cardinaux en 1986 a été que non, la messe de saint Pie V n'a jamais été supprimée. Je peux le dire : j'étais de ces cardinaux. Un seulement a été d'avis contraire. Tous les autres étaient en faveur d'une libre permission : que chacun puisse choisir l'ancienne Messe (...) Il y eut une autre question, très intéressante : 'Est-ce qu'un évêque peut empêcher quelque prêtre que ce soit, se trouvant en situation régulière, de recommencer à célébrer la messe tridentine ?'. Les neuf cardinaux répondirent à l'unanimité qu'un évêque ne pouvait pas empêcher un prêtre catholique de dire la messe tridentine. »

tels sommets de prière. « Tu es béni, Dieu de l'univers, toi qui nous donnes ce pain, fruit de la terre et du travail des hommes ; nous te le présentons : il deviendra le pain de vie » ; « Tu es béni, Dieu de l'univers, toi qui nous donne ce vin, fruit de la terre et du travail des hommes ; nous te le présentons, il deviendra le vin du Royaume éternel. » Comment exprimer le vide laissé en moi par de telles paroles ? Plus aucune référence à la vraie victime qu'est Jésus-Christ ; plus aucune référence au mystère Trinitaire, remplacé par un vague « Dieu de l'univers » ; plus aucune *oblatio* au sens strict, en ce sens que la matière offerte n'est plus signifiée comme étant celle d'un sacrifice. Au contraire, les expressions « il deviendra pour nous le pain de vie » ou « le vin du royaume éternel » ne laissent entendre que la finalité nutritive de la Messe ; plus aucune mention au sacrifice propitiatoire de la Messe ; comme si le péché n'avait pas existé, comme si par nous-mêmes nous pouvions rendre agréable à Dieu une offrande sans l'enraciner dans le sacrifice propitiatoire du Christ, seule oblation agréée... Certes, le mot sacrifice est encore présent dans cette présentation des dons : « Que notre sacrifice en ce jour trouve grâce devant toi ». Mais quel est-il, ce sacrifice ? S'il fallait expliciter ce mot à l'aide du contexte donné par le nouveau rite, nous n'y verrions que le renoncement à un peu de pain et un peu de vin, renoncement à travers lequel s'exprime une louange à Dieu. Rien du sacrifice du Christ.

### A lire ... A lire ... A lire ...

**Nicola Giampietro**, *Il Cardinal Antonelli e gli sviluppi della riforma liturgica dal 1948 al 1970*, Studia Anselmiana, Roma 1998.

Ce capucin des Abruzzes, official de la Congrégation pour le Culte divin, a puisé dans les archives de la Congrégation et dans le Diario du cardinal toute l'histoire de la Réforme liturgique telle que l'avait vécue Antonelli. Si son enthousiasme était grand pour le renouveau liturgique tel que l'avait souhaité Pie XII en 1947, il sera sans complaisance vis-à-vis des orientations prises par le Concilium à partir de 1964 : « *Beaucoup de ceux qui ont influé sur la réforme liturgique n'ont aucun amour, aucune vénération pour ce qui nous a été transmis. Ils n'ont, au départ, aucune estime pour tout ce qui existe actuellement. Ils ont peut-être les meilleures intentions, mais avec cet esprit, ils sont poussés à démolir plus qu'à restaurer... Et j'en suis désolé, parce que les conséquences seront tristes...* » (p. 258-259)

Qui m'en voudra de ne pouvoir célébrer le Saint Sacrifice de la Messe selon ce rite ? M'accusera-t-on pour cela de briser la communion ecclésiale ? C'est oublier qu'en gardant le rite multiséculaire, je célèbre en communion avec l'Eglise triomphante, *in honorem beatae Mariae semper Virginis, et beati Joannis Baptistae, et sanctorum Apostolorum Petri et Pauli, et omnium sanctorum* (dernière prière de l'Offertoire) ; c'est oublier que je célèbre en communion avec l'Eglise souffrante, offrant cette Hostie Immaculée *pro fidelibus defunctis* (première prière de l'Offertoire) ; c'est oublier que je célèbre en communion avec l'Eglise militante, priant à chaque Messe en union avec le Pape Jean-Paul II et avec l'évêque diocésain (début du Canon). Célébrant ce rite, je me place au cœur de l'Eglise ; pour qu'elle me vivifie, et pour la vivifier.

Patrick de La Rocque, né en 1968, a été ordonné prêtre à Ecône en 1992. Après quatre ans d'apostolat dans le monde scolaire, il a été nommé professeur de séminaire à Flavigny ; il est directeur de publication de ce courrier.

**Abbé Patrick de La Rocque**,  
de la Fraternité Saint Pie X

## LA REFORME LITURGIQUE ET L'ART SACRE

### Témoignage d'un prêtre diocésain

*Nous publions ci-après une lettre qu'un prêtre diocésain nous a fait parvenir. Elle vient apporter un autre jour au débat qui nous occupe aujourd'hui. Garantissant l'anonymat à toutes les lettres que nous recevons (sauf mention expresse), nous avons été amenés à « maquiller » les détails de dates et de lieux donnés par ce prêtre.*

« Suite à votre démarche récente je tenais à vous répondre car je trouve qu'il s'agit de votre part d'une initiative aussi utile que louable et que je me sens tout à fait concerné par les diverses questions soulevées.

« Mais je voudrais aborder ici un aspect qui est d'ordinaire assez peu soulevé. Il s'agit des souffrances endurées par les serviteurs de l'Eglise œuvrant dans le monde de l'art liturgique : je veux parler du che-

min de croix des musiciens, qu'ils soient organistes, maîtres de chapelle, chantres, instrumentistes et chefs de chœurs. Aussi, quand un prêtre est également musicien, il se sent doublement trahi par la réforme liturgique et il en souffre doublement, croyez-moi. Ayant entamé ma longue marche vers le ministère sacerdotal en 1964 c'est vous dire que j'ai connu à peu près tout ce que décrit le docteur Dickès dans son ouvrage, en pire même. J'avais été attiré au séminaire par les beautés de la liturgie : étant un jeune catholique tiède mais très doué pour la musique j'avais pu seconder l'organiste de ma paroisse. Grâce aux beautés du rite de St Pie V, la liturgie devint une vraie passion. Je m'aperçus en arrivant au séminaire que je n'étais pas le seul dans ce cas : nous étions plusieurs à avoir été amenés là par notre attrait pour la musique sacrée car c'est par ce moyen que le Seigneur avait fait croître et progresser notre foi et nous avait donné le sens de l'Église et du ministère sacerdotal. Ma première année au séminaire ne fut pas déçue même si des réformes étaient déjà mises en œuvre, constituant une brèche qui me laissait présager d'autres ouvertures possibles. Je les sentais venir avec appréhension car, de plus en plus fréquemment, comme organiste du séminaire, je me voyais imposer des cantiques à mélodies de chansonnette et à paroles infantiles qui subvertissaient peu à peu nos messes.

### POUR EN SAVOIR PLUS...

**Jean-Pierre Dickès**, *La Blessure* ; préface de Gérard Leclerc. En 1965, l'auteur entre au séminaire d'Issy-Les-Moulineaux. C'est de l'intérieur qu'il va vivre la mutation de l'Église et de la société. Un document d'une poignante authenticité. 224 p., 98 F.

**Collectif**, *La raison de notre combat : la messe catholique*. Ouvrage qui regroupe les plus connues et les plus importantes études critiques parues à propos de la liturgie nouvelle. 384 p., 130 F.

**G. Célier**, *La dimension œcuménique de la réforme liturgique*. Lors de la publication de l'Indult en 1984, le pasteur Michel Viot écrivait : « La réintroduction de la messe de saint Pie V est beaucoup plus qu'une affaire de langue : c'est une question doctrinale de la plus haute importance, au cœur des débats entre catholiques et protestants ». L'auteur de l'ouvrage nous montre jusqu'à l'évidence la véracité de cette affirmation. 111 p., 65 F.

**Abbé Daniel Joly**, *La messe expliquée aux fidèles*. Synthèse des rites de la messe, capable de nourrir la réflexion et la piété eucharistique de tous. 656 p. 58 F.

### Editions Clovis,

BP 88 – 91152 Etampes Cedex  
Tel : 01 69 78 30 23 – Fax : 01 68 78 30 49

« Ensuite, ce fut carrément l'enfer. Ayant voulu protester contre les horreurs qu'on nous infligeait et continuant d'improviser sur des thèmes grégoriens aux offices, je fus contraint de poursuivre mes études comme un suspect permanent. Il aurait fallu que je brûle mon instrument pour que je trouve grâce auprès de la «communauté» qui ne jurait plus que par la guitare et les tambourins. Défendre la musique devenait un signe de rébellion caractérisée et, proclamaient les oracles, de non-vocation. J'ai encore en mémoire la phrase de mon vicaire général me disant textuellement que l'Église n'avait plus besoin de vocations comme la mienne : je représentais un type de séminariste dont on ne saurait plus que faire demain... Pour qu'on me laisse continuer il fallait que je fasse mon autocritique et que «j'évolue». Je dus abandonner la pratique de l'orgue pour que ma conversion soit considérée comme effective. C'est à partir de cette époque que la plupart de mes camarades doués de quelques talents pour la musique ont jeté l'éponge : ils sont plus tard devenus professeurs de musique ou instrumentistes, persuadés qu'il n'y avait plus de place pour la beauté dans l'Église. Ils emportaient avec eux, j'en témoigne, un souverain mépris pour le clergé inculte qu'ils avaient côtoyé au séminaire.

« Devenu plus tard vicaire paroissial je crus avoir recouvré ma pleine liberté et repris mes activités d'organiste et de chef de chœur. Je me heurtais alors à la multitude de ces prêtres qui, tout en étant radicalement privés de sens musical, prétendent néanmoins régenter la liturgie comme leur propriété en imposant au peuple de Dieu un répertoire qui ne représente que le reflet de leur mauvais goût ou qui ont sans cesse à la bouche la sacro-sainte «créativité». Dans ce contexte, les organistes et maîtres de

chœur, s'ils veulent continuer de pratiquer leur art au service de l'Église, doivent constamment avaler des monceaux de couleuvres et se faire tout petit. Cela n'enlève rien à leur profonde révolte intérieure. Voilà pourquoi, quand le musicien est prêtre, sa souffrance est bien pire encore. Il souffre à la fois pour la liturgie et pour la musique. Qu'il tente la moindre reconquête et tous lui tombent sur le dos : chanter du grégorien ou une pièce du répertoire ? Il ne saurait en être question ! Le grégorien ou le répertoire classique sont aujourd'hui dévolus au concert, pas à la liturgie. M'ayant permis de m'épancher quelque peu, veuillez croire, cher confrère, à mon amitié sacerdotale et à mes encouragements. Que votre action soit bénéfique à l'Église. Dieu est plus grand que notre cœur et nos divergences ne montent pas jusqu'au Ciel. »

**Lettre signée**

## COURRIER DES LECTEURS

*C'est quelque deux cents prêtres qui, pour la première fois, nous ont écrit suite au deuxième numéro de cette publication, et que nous voudrions ici remercier. Réponses pleines d'ouverture, engageant souvent une discussion franche et amicale ; beaucoup d'encouragements, de soutiens, de remerciements. Dans le même temps, quatre-vingt-dix autres prêtres réclamaient à ne plus apparaître sur nos fichiers.*

*Notre critère de sélection pour constituer ce courrier des lecteurs donne la part belle au thème central abordé par la lettre précédente (ici, l'intervention de Mgr Thomas). Le nombre et l'orientation des lettres choisies reflète l'orientation générale des réponses reçues en ce domaine.*

### REACTIONS GENERALES :

**Tout d'abord :** « Je viens de recevoir votre lettre n°2 à nos frères prêtres, et je me permets de vous féliciter. Merci. Père, vous êtes dans la bonne voie. Dites la Vérité dans la charité fraternelle, mais restez ferme. Nous nous exprimons par votre plume. Je prie pour vous. Le Seigneur vous aide à accomplir votre mission. Notre Dame vous assiste.»

**Ou encore :** « J'ai beaucoup aimé la 2° lettre, je crois que vous avez trouvé le ton juste, non polémique, mais ferme et amical. Continuez à tourner autour de Jéricho... mais c'est bien long de faire sept tours d'une muraille et cette crise interminable nous décourage – avec ce qui m'est le plus pénible : les séminaristes qui ne vont pas jusqu'au bout par découragement et les confrères de mon âge (< 50 ans) qui abandonnent le sacerdoce, comme un simple « métier » dont on s'est lassé. Doux Jésus, ayez pitié. Bon courage et profonde union dans la prière auprès de N.D. et du Sacré Cœur. »

**Mais aussi :** « Pour la deuxième fois cette année, vous m'avez envoyé la *Lettre à nos frères prêtres*. En lisant vos écrits, je me déssole en voyant là une entreprise nouvelle pour détruire les initiatives de Vatican II. J'ai honte ! Tant dans les domaines œcuménique, catéchétique, liturgique etc., le Concile a été pour moi une avancée et une ouverture décisives et positives. Vous risquez de faire beaucoup de mal aux jeunes prêtres moins formés, qui

n'ont pas connu le concile Vatican II. Je sens déjà tellement la tendance au « retour de balancier » qui risque d'être une impasse, car l'Eglise ne peut se couper du monde d'aujourd'hui où le Christ a aussi voulu s'incarner. »

### MGR THOMAS

**Tout d'abord :** « J'ai lu avec intérêt votre *Lettre* du mois de juin, présentant l'intervention de Mgr J.C. Thomas, et la réaction de M. l'Abbé Laurençon. Sans reprendre en détail cette intervention et cette réponse, je trouve que Mgr Thomas schématise énormément, et donc caricature l'opposition entre votre Tradition qui se limiterait à la période 1850-1950, et la "vraie" Tradition catholique qui s'étend des débuts du Christianisme à nos jours. Pour reprendre les termes de Mgr Thomas, les catholiques doivent-ils, s'ils veulent être fidèles à ce qu'il appelle « la grande et longue Tradition », tirer un trait sur cette période de l'Eglise qui, loin d'être "absurde" pour reprendre l'expression de Léon Daudet au sujet du XIXème siècle, fut au contraire, comme l'écrivait Daniel Rops dans un article de "La Croix" en 1960 « un des grands moments de l'histoire du Christianisme » et « un siècle de grande foi » ? Il en donne quelques signes parmi les plus marquants - l'expansion missionnaire - la croissance du clergé en quantité et en qualité - le foisonnement des Congrégations religieuses et comment ne pas mentionner le renouveau de certains grands ordres, comme l'ordre Bénédictin avec Dom Guéranger) - le véritable renouveau

A travers tout le courrier que nous publions, nous prenons pour règle de respecter l'anonymat le plus complet, à moins que le contraire ne soit explicitement notifié par notre correspondant. Le respect de cette règle nous amène éventuellement à modifier un tant soi peut l'âge des prêtres, si celui-ci est indiqué dans le courrier.

liturgique, grâce à Solesmes. Je suis d'accord avec Mr l'abbé Laurençon pour dire que cette "opposition des époques est inadéquate et dangereuse."

**Mais aussi :** « J'ai pris connaissance de la réponse de Mgr Thomas, à laquelle je souscris sans réserve. Mgr Thomas a employé le terme de « changement ». Or, vous le traduisez par le mot de « rupture ». C'est pour le moins abusif. »

**Et finalement,** ce prêtre qui a écrit à Mgr Thomas, nous faisant parvenir le double de cette lettre : « Je ne comprends pas comment on peut invoquer « une plus grande fidélité à la Tradition » et, en même temps, traiter par préterition, quand ce n'est pas avec du mépris, l'enseignement doctrinal de l'Eglise, ne fut-ce que celui « d'un seul siècle ». En outre, si n'ont été citées exclusivement que des références à des textes magistériels de 1850 à 1950, c'est parce qu'ils étaient les plus proches de nous dans le temps, tout en étant antérieurs à la crise présente, et donc non suspects de ... « polémiques » (!). Mais, en fait, il ne sont qu'un

développement de la foi des siècles antérieurs. Et pas seulement celui de Trente, mais aussi celui de saint Paul : la voilà, la « grande et longue Tradition ». Voici quelques exemples du rejet actuel de cette Tradition, à propos desquels je serais heureux d'avoir votre commentaire. Je n'ai pas besoin de vous citer en entier I Cor. XI, 27 ss : quicumque manducaverit (...) indigne. Ces versets ont été complètement éliminés de la liturgie nouvelle. Vous ne la trouverez ni dans le Missel, ni dans les divers « lectionnaires ». Partout où ce chapitre XI apparaît, la citation qui en est faite est toujours bloquée juste au niveau de ce verset 27 (... : plusieurs exemples semblables sont énumérés).

### LA RETRAITE DES PRETRES AGES

*Nous publions cette lettre, car nous comptons bien, au cours de l'un de nos prochains numéros, aborder le dossier sensible des prêtres âgés, auquel est effectivement lié la question du couple prêtres/laïcs.*

« Je suis prêtre depuis 1945 ! et j'en ai vu ! après un sacerdoce dans le diocèse de X où j'ai été vicaire puis curé, et pour finir curé de Canton avec 14 paroisses, quelques ennuis de santé m'ont obligé à me «retirer» à X (grande ville). Le curé de la paroisse me considère comme «retraité» ; c'est un état major de laïcs qui dirige la paroisse... je n'en dis pas plus ! Pour bien situer les domai-

nes : au fond de l'église, il y a une affiche où sont signalés les prêtres de la paroisse, mais mon nom n'y figure pas. Reste dans ton coin et fous nous la paix ! La paroisse de 12 000 habitants a environs 350 pratiquants. Pas de messe pour les enterrements ; les baptêmes préparés par des laïcs sont administrés en série un dimanche pendant la messe... Enfin bref, pour dire qu'aujourd'hui à 77 ans, ont est totalement relégué. Quel exemple pour les vocations sacerdotales de demain ! Pourtant, avec tous ces prêtres «retraités», qu'on a poussé « doucement » à se retirer, que de bien se ferait encore par l'accueil, par les sacrements qui ne sont plus donnés ! On est en train d'obscurcir le futur. Quel gâchis ! »

## PRIER POUR LES PRETRES avec sainte Thérèse de l'Enfant Jésus

Divin Jésus, écoutez la prière que je vous adresse pour ceux qui sont vos Missionnaires, gardez-les au milieu des dangers du monde, faites-leur sentir de plus en plus le néant et la vanité des choses passagères et le bonheur de savoir les mépriser pour votre amour. Que leur sublime apostolat s'exerce sur tous ceux qui les entourent, qu'ils soient des apôtres dignes de votre Cœur Sacré.

O Marie ! douce Reine du Carmel, c'est à vous que je confie l'âme de ces prêtres. Daignez leur enseigner avec quel amour vous touchiez le Divin Enfant Jésus et l'enveloppez de langes, afin que ce même amour les envahisse quand ils montent à l'autel porter en leurs mains le Roi des Cieux. Je vous demande encore de les garder toujours à l'ombre de votre manteau virginal, jusqu'au moment heureux où, quittant cette vallée de larmes, ils pourront contempler votre splendeur et jouir pendant toute l'éternité des fruits de leur glorieux apostolat.

## *Lettre à nos frères prêtres*

Cette lettre se veut avant tout être un organe d'échanges avec les prêtres de l'Eglise de France. Puisque tout échange se doit d'être réciproque, nous lirons avec joie vos réactions. N'hésitez donc pas à nous écrire, en adressant toute correspondance à :

Lettre à nos frères prêtres, Abbé P. de La Rocque, Maison Lacordaire, 21150 Flavigny.

### Bulletin d'abonnement

Prix au numéro : 15 francs ; Abonnement annuel (4 numéros) : 50 francs – pour les prêtres : 30 francs

Prénom : ..... Nom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Je m'abonne à la lettre ; je verse donc la somme de . . . 50 Fr.

Je parraine . . . prêtres pour leur abonnement annuel ;  
Je verse donc la somme complémentaire de . . . . . Fr.

Règlement à l'ordre de « SCSPX, Lettre à nos frères prêtres »